

**COMPTE-RENDU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2020**

**Présents :**

- Anthony Berceau
- Nathalie Leneveu
- Gilbert Montaigne
- Marc Chauvet
- Christophe Dupont
- Christelle Lavalley
- Yohann Pesquerel
- Laurent Montéléon
- Elodie Cachet-Mallet
- Angélique Osmont
- Dany Duault
- Tommy Hery
- Yves Lecordier
- Karine Beaussieux
- Olivier Guérard
- Michel Granger

**Pouvoir :**

- Emilie Barrez a donné pouvoir à Angélique Osmont
- Béatrice Aillet a donné pouvoir à Christelle Lavalley
- Charlotte Avoine a donné pouvoir à Yohann Pesquerel

**Secrétaire de séance :** Elodie Cachet-Mallet

**Quorum atteint avec 16 membres élus présents en début de séance à 20h30**

**Conseil Municipal à huis-clos en raison du contexte sanitaire**  
**Présence des journalistes**

**Ordre du jour :**

- 1- Délibération ligne de trésorerie place du marché
- 2- Désignation des membres du CLECT (intercom)
- 3- Point PLUI
- 4- Questions diverses, tour de table

## **Article 1 – Délibération ligne de trésorerie place du marché**

La Ligne de trésorerie de 300 000 € arrive à échéance.

La municipalité va demander à la Caisse d'Epargne une nouvelle ligne dans l'attente du versement des subventions restants dues pour la place du Marché.

Les subventions en attente seront versées lorsque la facture de 27 000 € de l'entreprise COLAS sera soldée (situation 11).

La Trésorerie réclame des documents liés au marché public pour débloquer le paiement de la situation 11 (Anthony Berceau va se rapprocher de Gilbert Montaigne pour les papiers de l'EXÉ 6 et 9).

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité une nouvelle ligne de trésorerie d'un montant maximal de 300 000 € (vote 19/19).**

**Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'établir un ordre de réquisition pour le paiement de la facture de l'entreprise COLAS d'un montant de 27 000 € (vote 19/19).**

## **Article 2 – Désignation des membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)**

**Titulaires :** Laurent Montéléon et Anthony Berceau

**Suppléants :** Gilbert Montaigne et Yves Lecordier

Monsieur Montaigne demande à être avisé des dates et du contenu des réunions.

**Les membres de la commission sont élus à l'unanimité (vote 19/19)**

## **Article 3 – Point COPIL PLUI**

La délibération a été tamponnée en Préfecture le 01.10.2020 tandis que l'enquête publique se terminait le 25.09.2020.

La commune avait pourtant envoyé les documents à temps. Problème probablement lié à l'acheminement du courrier.

Le COPIL a néanmoins pris en compte le fait que la collectivité devait revoir sa consommation de terre agricole et a choisi de retirer des parcelles en se basant sur les retours de l'enquête publique.

Le compte-rendu de décision devrait être adressé à la collectivité dans le courant du mois de décembre.

## Article 4 – Questions diverses, tour de table

- **CCID : La Préfecture demande une délibération modificative pour la Commission Communales des Impôts Directs avec une proposition de liste à 24 noms :**

Les 19 membres du conseil ont donc été désignés dans cette commission.

**Titulaires :** Karine Beaussieux, Gilbert Montaigne, Michel Granger, Olivier Guérard, Dany Duault, Tommy Hery

**Suppléants :** Emilie Barrez, Marc Chauvet, Angélique Osmont, Yves Lecordier, Béatrice Aillet, Laurent Montéléon.

**Complément de liste :** Nathalie Leneveu, Christophe Dupont, Charlotte Avoine, Christelle Lavalley, Elodie Cachet-Mallet, Yohann Pesquerel

### **Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité la liste (vote 19/19)**

- **Travaux trottoirs rue Gilbert :** Christophe DUPONT fait le point avec le SDEC et l'entreprise Toffolutti pour déterminer qui a passé les fourreaux. Difficultés à joindre le géomètre, Cabinet Cavoit.
- **Candélabres Lotissement Les Chouquets - compléments d'informations suite au dernier conseil :** L'ancienne équipe avait fait poser 5 candélabres au lieu de 3 sur le petit chemin pour éviter les zones d'ombres. La commune a participé à hauteur de 6 000 € pour ces installations.
- **Végétaux place du Marché :**
  - ↳ 42 charmilles dépérissantes : Garantie de 1 an dépassée. Elles ont été changées en début de semaine pour un montant total de 64,22 € TTC.
  - ↳ Deux arbres morts : Garantie 2 ans. Vu avec l'entreprise Sparfel, changement des arbres prévu d'ici la fin de l'année.
- **Piste ULM – M. Pignet :** Ce projet est soumis à un avis consultatif de la commune. La décision finale sera rendue par la Préfecture. Il s'agit d'une piste privée de 270m de long et de 22m de large avec une plateforme pour accueillir les hélicoptères. Les élus regrettent majoritairement de ne pas avoir assez d'informations sur ce projet pour leur permettre d'orienter leurs choix. Une présentation aurait été appréciée mais le contexte sanitaire ne le permet pas en ce moment.

**M. Berceau a soumis cet avis au conseil municipal qui a voté majoritairement contre (Vote : 11 votes Contre / 7 vote Pour / 1 vote blanc).**

- **Repas des aînés 2019** : La trésorerie demande une délibération pour l'encaissement de trois repas facturés en 2019 pour un montant total de 90 €, soit 30 € le repas. Il s'agit du repas des conjoints n'ayant pas l'âge requis pour bénéficier du repas offert.

**Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à encaisser les trois chèques (vote 19/19)**

- **Licence IV – Débit de boissons** : Il est constaté un dépassement de crédit sur le chapitre 20, dû à l'achat de la Licence IV de l'ancien bar (Article 2051), par l'ancienne équipe municipale.  
Pour régulariser la situation, il convient de prendre une Décision Modificative du chapitre 21 (article 2135) vers le chapitre 20 (article 2051) de 2 000 €.

**Accord du conseil pour effectuer cette décision modificative (vote 19/19).**

La référente pour la licence sera Elodie CACHET-MALLET.

- **Subvention Amende de Police pour participer à l'enrobé de la piste cyclable** : L'enveloppe d'Amende de Police étant utilisée en totalité pour l'année 2020, il est suggéré à la collectivité de reporter les travaux d'enrobé à l'année prochaine et de refaire une demande dans le courant du mois de décembre 2020 pour les subventions 2021.  
De plus, un report après le mois de mars 2021 permettra d'avoir des conditions météorologiques mieux adaptées pour réaliser les travaux qui se dérouleront sur deux nuits.

L'agence routière départementale prendra à sa charge l'enduit.

**L'équipe municipale ne voit pas d'objection à reporter les travaux.**

- **Petites Ville de Demain** : Yohann Pesquerel a fait circuler pendant le conseil un exemplaire de la candidature de la commune intégré à la candidature unique d'Isigny-Omah-Intercom. L'EPCI a déposé la candidature à l'ANCT, le 18.11.2020. Retour attendu en décembre 2020.
- **Projet de mobilier urbain avec Nicolas Calik** : La collectivité a débuté un travail avec M. Nicolas Calik qui fabrique du mobilier à partir de plastiques recyclés. Il s'agit d'une invention brevetée.

M. Calik a obtenu un certificat au niveau européen sur la plupart des molécules existantes aujourd'hui.

La municipalité souhaite associer les écoles pour mettre en place un projet éducatif sur le tri des déchets plastiques et comment les transformer en mobilier urbain, de type poubelles, bancs...

- **Régularisation des baux 2019 et 2020** : Attendre les recommandations de la Trésorerie pour statuer sur une possible annulation des révisions 2019 et 2020.

- **Registre des délibérations importantes** : Gilbert Montaigne demande l'autorisation de prendre les registres de délibérations pour réaliser un registre global référençant les délibérations importantes prises par la collectivité depuis des années.

**Accord du conseil municipal avec la signature d'un cahier d'émargement complété par le secrétariat et signé par M. Montaigne.**

**Vote (18/19 - abstention de M. Montaigne).**

Un point de vigilance est soulevé sur le fait de ramener des documents officiels à son domicile.

- **Bon cadeau de fin d'année pour les agents municipaux : L'équipe municipale est favorable pour que les agents municipaux puissent bénéficier d'un bon de 100 € comme les années précédentes (vote 18/19 - abstention de Mme Leneveu).**
- **Site internet / Historique de la Commune** : L. Montéléon a pris contact avec Mme Ridet-Granger, Docteur en Science du langage et ingénieur au CNRS, au Centre de Recherche et d'Histoire Quantitative (Université de Caen), pour échanger sur ses travaux relatifs à l'histoire de la commune. Ils prévoient de se rencontrer.
- **Manifestation du 19 et 20 juin 2020** : M. Chauvet tient à préciser à la presse, suite aux dernières parutions, que la lettre du Ministère des Armées précise : « *Le service concerné de l'État-major de l'armée de l'air a pris en compte votre demande et l'étudie avec la plus grande attention. Néanmoins, il est trop tôt pour vous confirmer la présence de cet ambassadeur de l'armée de l'Air et de l'Espace. Dès validation du programme des manifestations aériennes, nous ne manquerons pas de vous transmettre une réponse.* »
- **Retour du conseil d'école du lundi 16 novembre 2020** :
  - ↳ L'école compte 101 élèves répartis en 5 classes. Les CM2 au nombre de 21 élèves partiront au collège l'année prochaine. À ce jour, seulement 7 entrées sont recensées. Le nombre d'élèves descendrait sous la barre des 100 et serait susceptible de menacer l'école de Balleroy-sur-Drôme d'une fermeture de classe.
  - ↳ En dehors de la piscine, aucune sortie n'est autorisée pour le moment.
  - ↳ Il a été demandé une extension des horaires de garderie au-delà de 18h30. l'Intercom va sonder les parents pour recenser les besoins.
  - ↳ L'école demande que la collectivité rebouche un trou au niveau du parking à l'arrière de l'école et souffle les feuilles => les agents municipaux ont soufflé les feuilles cette semaine et ils se rendront le 20.11.2020 sur le parking.
- **Stationnement rue des Forges** : Un élu fait remonter que les élèves de la MFR stationnent dans la rue des forges sans déplacer leur véhicule de la semaine. Le problème est également constaté au niveau des gîtes. Cela engendre un manque de place pour les habitants. Monsieur Le Maire va proposer au responsable de la MFR et aux propriétaires des gîtes de stationner sur le parking de la Vallée Verte. Un message d'information pourrait être passé auprès des élèves.
- **Panneau Commune Fibrée** : Les travaux de la fibre optique sont terminés mais il faudra attendre le printemps prochain pour pouvoir en bénéficier. Il faut que les opérateurs se positionnent. Une réunion publique sera organisée avec les opérateurs et le département.

- **Prestations BACER** : Attention, il est souvent constaté par des habitants qu'un agent travaille et que les autres regardent.
- **Problème électrique logement au dessus de la poste (Ballon d'eau chaude)** : La locataire demande que la collectivité prenne à sa charge sa facture d'électricité qui a augmenté. Les membres du Conseil Municipal indiquent qu'il faut que la locataire fournisse les justificatifs de ses factures d'électricité précédentes et M. Le Maire indique qu'il passera voir le ballon d'eau chaude qui apparemment ne tient pas compte des heures pleines et creuses. La demande pourra ensuite être étudiée par le conseil.
- **Logement au 1<sup>er</sup> étage 61 rue du Sapin – Mme Louet** : Logement loué depuis le 09.11.2020. Il n'est pas obligatoire de prendre une délibération pour l'occupation du logement mais la municipalité préfère qu'une délibération soit établie pour faciliter l'encaissement des loyers.
- **Camion pizzas** : Demande du pizzaiolo PIZZA MAN pour s'installer le mardi sur la commune, en plus du vendredi sur le site de Balleroy.

**La municipalité ayant accepté 3 passages à l'ancien pizzaiolo, accepte que Pizza Man s'installe un jour supplémentaire (vote 19/19)**

- **Commande de sapins** : 14 sapins ont été commandés entre 1m50 et 1m80 dont 12 pour mettre devant les écoles et 2 pour les églises. Les deux sapins qui seront installés sur le parvis de la Mairie (site de Balleroy et site de Vaubadon) sont offerts par M. Le Maire.
- **Distribution des bons cadeaux pour le Noël des anciens** : Point sur l'organisation de la distribution prévue le samedi 21 novembre 2020.
- **Lignes électriques Chemin du Guérot** : Réseau téléphonique géré par un sous-traitant. Orange n'intervient pas directement.